



COMMUNIQUE DE PRESSE / mardi 6 avril 2021

## Un site à Bassens proposé au concours Europan : entre zone industrialo-portuaire, fleuve et coteaux.

**La Ville de Bassens, Bordeaux Métropole, le Grand Port Maritime de Bordeaux et le Grand Projet des Villes Rive Droite présentent un site au concours européen d'idées d'architecture et d'urbanisme EUROPAN dont la 16<sup>e</sup> édition a été lancée ce lundi 5 avril.**

### Les enjeux du site de Bassens (carte en PJ)

Le site proposé par la Ville de Bassens et ses partenaires compte trois acteurs majeurs : le fleuve, le port et la ville de Bassens (située sur les coteaux).

**La Garonne** est au centre du périmètre de réflexion élargi proposé aux candidats. Le dialogue avec le fleuve est une question majeure pour les partenaires - Ville, Métropole et Port. Le fleuve ne doit plus être perçu uniquement comme une limite à franchir. Il s'agit de proposer de nouvelles destinations de détente ou d'activités, mais aussi de nouvelles accroches logistiques et territoriales, dans le respect du paysage et de la biodiversité.

**Le Port et la Zone Industrialo-portuaire** sont une composante essentielle du site. Le Port accélérant sa transition énergétique et économique, il s'agit de penser le développement de nouvelles activités tournées vers l'économie circulaire et la décarbonation, en interaction avec la métropole et l'ensemble du territoire.

**La Ville habitée de Bassens** (7 500 habitants), située sur le **plateau de l'Entre-deux-Mers**, bordé par les **Coteaux boisés de la rive droite** de la Garonne, souhaite préserver son cadre de vie et son tissu économique comptant quelques fleurons de l'industrie métropolitaine, tout en renouant avec le fleuve.

Dans ce paysage urbain élargi, **deux périmètres de projet** ont été définis :

A l'entrée sud de la zone industrialo-portuaire (ZIP), **le 1<sup>er</sup> périmètre à revitaliser sera la clé de la connexion ville basse / ville haute**. C'est depuis le plateau et les belvédères du parc des Coteaux que le grand paysage s'ouvre aux yeux des habitants. Comment franchir la ligne LGV qui sépare physiquement le centre-ville résidentiel de Bassens et la plaine ? Comment amplifier et créer de nouveaux services en ville et sur la ZIP ? Comment repenser l'organisation de la logistique urbaine pour répondre aux enjeux de développement économique durable et de décarbonation du port ? Comment développer une nouvelle offre de mobilités et d'intermodalité à l'entrée nord-est de la métropole.

Le **2<sup>nd</sup> périmètre** est situé plus au nord, sur le **secteur des Guerlandes et de la fenêtre verte** (800m de berges accessibles). Cet espace à la fois naturel et industriel est **une des clés du devenir de la ville de Bassens, voire de la métropole, quant à sa relation au port et au fleuve**. La fenêtre verte offre une possibilité d'accès au fleuve, donc de liaison fluviale et de développement de nouvelles activités de loisirs, de sport, de culture... Le secteur des Guerlandes, aux allures de friche industrielle et dont le sol est contaminé par les déchets amiantés est en cours de reconversion. Principalement vouée à l'installation d'entreprises en lien avec le recyclage multi-filières, la redéfinition de ce secteur de plus de 30 hectares doit trouver son identité économique et spatiale dans la ZIP et la métropole.

**En résumé**, les candidats sont invités à : repenser les limites engendrées par les infrastructures en préservant la bonne connectivité de la zone industrialo-portuaire ; reconnecter le plateau habité et le fleuve mais aussi la zone industrialo-portuaire et son territoire; penser le fleuve comme une articulation et un générateur plutôt qu'une limite à franchir. Les enjeux-phares du Grand Port Maritime de Bordeaux et de Bordeaux Métropole seront au cœur de leur réflexion : les mobilités, l'environnement et les énergies renouvelables, l'économie circulaire et la logistique urbaine, le réinvestissement du fleuve comme espace de projet.

### Contacts presse

**Claire THIRIET –GPV Rive Droite** - 05 57 54 33 28 – [claire.thiriet@surlarivedroite.fr](mailto:claire.thiriet@surlarivedroite.fr)



## 27 avril 2021 / 9h-12h30 : conférence de présentation du site

La présentation du site, de ses caractéristiques, de ses enjeux, de son inscription dans le paysage et de son rôle-clé dans les grands enjeux métropolitains sera faite par les partenaires lors d'une conférence diffusée en ligne et en direct sur Youtube le mardi 27 avril 2021 de 9h à 12h30. L'enregistrement de la conférence (avec traduction en anglais) sera disponible en suivant sur le site internet Europan Europe

> **Formulaire d'inscription à la conférence** : <https://forms.gle/N8K9okDYr6ovRtLG9>

Visite filmée du site mise en ligne à partir de la 3<sup>e</sup> semaine de mai sur le site internet Europan Europe <https://www.euopan-europe.eu/fr/>.

## Un concours réservé aux professionnels de moins de 40 ans

Lancé tous les 2 ans autour d'un thème commun et à partir de situations urbaines concrètes proposées par des collectivités de toute l'Europe, **Europan s'adresse aux jeunes professionnels et jeunes diplômés de moins de 40 ans, architectes, urbanistes, paysagistes** et toute discipline en lien avec la conception des territoires.

Le **concours** a été **officiellement lancé** ce **lundi 5 avril avec 40 sites proposés dans 9 pays européens différents**. Les informations et inscriptions au concours, la localisation et les dossiers de présentation de l'ensemble des sites proposés en Europe sont diffusés par Europan sur le site <https://www.euopan-europe.eu/fr/>.

## Le thème 2021 : la Ville Vivante

Après deux sessions consacrées à la Ville Productive, Europan choisit comme une suite logique le thème de la Ville Vivante. Comment faire face au changement climatique et aux inégalités ? Penser une Ville Vivante c'est envisager de nouvelles synergies entre les dimensions environnementale, biologique, sociale, économique, culturelle et politique. C'est dépasser l'opposition ville/nature, minimiser l'empreinte environnementale et la consommation des ressources non renouvelables et renouer avec les rythmes et les cycles du vivant. C'est promouvoir de nouvelles formes d'habiter et travailler sur l'accessibilité aux infrastructures publiques et à l'habitat, aux milieux vivants. <http://www.euopanfrance.org/publications/single/38> (contribution au thème)

## Retour sur la 15<sup>e</sup> édition d'Europan en 2019

En 2019, avec le soutien de la Banque des Territoires et de Ceetrus, la Ville de Floirac, Bordeaux Métropole, Bordeaux Euratlantique et le Grand Projet des Villes Rive Droite avaient présenté le site Plaine Sud-Garonne à la 15<sup>e</sup> édition du concours Europan ayant pour thème *la ville productive*.

Il s'agissait pour les candidats de proposer des réponses aux trois enjeux identifiés pour ce site :

- ✓ Désenclaver et remailler : les mobilités.
- ✓ Valoriser et faire interagir les ressources du territoire : nature et paysage, fleuve et eau, géothermie, activités économiques (1 300 salariés).
- ✓ Créer les conditions spatiales, urbaines et architecturales permettant le développement d'un écosystème productif alliant activités productives, économie circulaire et innovations liées à la transition énergétique.

Fin 2020, donnant suite concrète à ces réflexions, Bordeaux Métropole, après consultation restreinte auprès des 3 équipes primées par le jury d'Europan, a retenu le groupement de maîtrise d'œuvre constitué par Antoine Musard (lauréat avec Hélène Touche et Ophélie Touchard d'Europan 15), avec Altitude 35, le Sens de la ville et Ingerop, pour élaborer le plan guide qui permettra, à terme, de lancer le réaménagement de ce secteur économique stratégique, en entrée sud-est de la Métropole. La phase de diagnostic est en cours.

## Contacts presse

**Claire THIRIET –GPV Rive Droite** - 05 57 54 33 28 – [claire.thiriet@surlarivedroite.fr](mailto:claire.thiriet@surlarivedroite.fr)